

# INTEGRATION

Récents circulaires des ministères de la Santé et de l'Éducation Nationale ; projets divers en cours de réalisation ; déclarations de principes : l'intégration des enfants « handicapés » est à l'ordre du jour dans le système scolaire. Cela ne peut que nous réjouir avec ceux qui luttent depuis toujours pour l'accueil de tous les enfants dans une école qui accepterait et reconnaîtrait chaque différence ; une école qui avant de poser le problème en termes d'intégration, s'efforcerait de ne pas exclure des enfants quelles que soient la nature et l'origine de leurs difficultés.

Si nous refusons « la ségrégation » dans un cursus spécialisé des enfants « handicapés » ou simplement en échec scolaire, nous ne croyons pas que la suppression pure et simple, par décret, des classes spécialisées suffirait à rendre l'école accueillante. L'intégration suppose plus qu'un simple aménagement des structures de l'enseignement « banal » ; elle nécessite une réflexion préalable et une redéfinition des finalités éducatives de l'école ; elle exige la mise en œuvre de pratiques pédagogiques révolutionnaires qui placent l'enfant au centre de l'acte éducatif. En cela, elle prouve l'actualité et l'opportunité des idées avancées par notre mouvement lors de son dernier congrès centré sur le thème des droits et pouvoirs des enfants ; elle conforte les options fondamentales qui sont depuis toujours le moteur de l'action des praticiens de la pédagogie Freinet.

Ainsi, nous affirmons dans nos « Perspectives d'éducation populaire » que c'est à l'école de s'adapter à la diversité des enfants et non l'inverse. Le droit à la différence est un principe fondamental de l'éducation populaire. Dans le

même temps, nous réalisons, dans les classes, les conditions minimum nécessaires à une réelle intégration par :

- une véritable individualisation de l'enseignement qui ne fasse pas d'une défaillance, passagère ou non, un échec définitif : « Ce n'est pas à l'école de programmer l'enfant. Elle se doit de prendre le temps de l'enfant » ;
- la réalisation des outils nécessaires à cette individualisation qui respecte le rythme de chacun en favorisant la démarche du tâtonnement expérimental ;
- une pédagogie coopérative, une pédagogie prônant la libre expression, qui en reconnaissant chaque culture, chaque mode d'appropriation des savoirs permet à l'enfant d'exprimer ses désirs et ses expériences propres à travers des activités socialisantes ;
- un travail en équipe non hiérarchisé, qui, en additionnant les diverses compétences au sein même du groupe classe, permet une aide concertée, modulable, par groupe ou individualisée, en évitant l'exclusion ou la fixation dans un rôle d'anormal pour certains enfants ;
- l'ouverture de l'école, communauté éducative partie intégrante de la communauté sociale, du quartier, de la ville ou du village. Une école qui n'enferme pas l'enfant dans un lieu qui nie la vie, mais lui donne moyens et pouvoirs d'exprimer ses désirs, de voir reconnues ses différences, d'intervenir en partenaire des adultes dans la cité.

Cette intégration, et à plus long terme l'extinction progressive des filières spécialisées, nécessite une remise en cause de la pratique des enseignants ; une sensibilisation des parents face au rôle que nous assignons à l'école.

Cette remise en question, si nous l'avons depuis longtemps, nous-mêmes commencée, elle doit être l'idée force d'un changement de l'école et du système éducatif capable d'accueillir et de former l'enfant en tenant compte de sa richesse et de sa diversité.